

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

## PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 12.50  
COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX 11 c 55  
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 21.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)

## TÉLÉPHONES :

RÉDACTION . . . . . 61.051  
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES  
MARTIGNY . . . . . 61.051  
PUBLICITAS S. A., SION . . . . . 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct.; SUISSE : 10 ct.; ETRANGER : 10 ct.  
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct.; SUISSE : 30 ct.; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES  
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de Chèques postaux  
11 c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

## APPEL à la population

### Le Conseil d'Etat du Valais à la population valaisanne

Chers Concitoyens,

#### I. Défense aérienne.

A la suite des survols et des bombardements exécutés sur notre territoire par des avions étrangers, notre population civile a pu se demander pourquoi « l'alarme » n'a pas été donnée et quelle conduite elle aurait dû tenir en pareil cas.

Le Conseil d'Etat se fait un devoir de rappeler à cette occasion, au peuple valaisan, que les survols et la chute de quelques projectiles sur notre territoire, pendant l'état de neutralité, ne doivent pas nécessairement être considérés comme des actes hostiles volontaires.

Lorsque ces cas se présentent, les centrales de renseignements militaires ne donneront pas, dans la règle, l'ordre d'alarme.

Elles le donneront toutefois, exceptionnellement :

a) si les avions étrangers se livrent manifestement à des actes hostiles volontaires ;  
b) s'ils pénètrent sur notre territoire en formations considérables ;  
c) s'ils se dirigent vers des objets militaires importants, et dans des conditions météorologiques telles qu'on ne puisse croire qu'ils se sont égarés.

Mais que si le signal d'alarme ait été donné ou non, il faut considérer que le survol du territoire suisse peut entraîner certains dangers. Chacun a donc l'obligation de se comporter d'une façon adéquate.

S'il est tiré sur des avions ou si l'on perçoit un grand bruit de moteur, on se réfugiera spontanément dans les abris et les caves.

Il est interdit de demeurer en place par curiosité, et plus encore de se placer aux fenêtres ou sur les balcons.

Nous vous invitons à revoir à ce sujet l'affiche « défense aérienne » qui se trouve dans toutes les maisons.

#### II. Un devoir patriotique.

Les mesures prises aussi bien par les autorités civiles que par les autorités militaires pour empêcher les étrangers d'abuser de notre hospitalité sont de nature à tranquilliser de façon complète notre population.

Toutes les précautions sont prises pour parer aux dangers d'une cinquième colonne et notre peuple peut avoir confiance en la vigilance de ses autorités.

Il est, dès lors, pour lui un devoir patriotique de garder plus que jamais une attitude calme et digne, attitude indispensable aux heures tragiques que nous traversons.

Nous devons surtout nous rappeler que la neutralité intégrale dont se prévaut notre pays nous donne non seulement des droits, mais aussi des obligations.

Cette neutralité nous impose entre autres le devoir de nous montrer corrects et bienveillants à l'égard de tout étranger respectueux de nos traditions, de nos coutumes et de nos lois.

A côté du droit évident de juger les actes d'un régime ou d'un pays sous l'angle de la morale chrétienne, nous devons nous interdire de prendre ostensiblement et bruyamment parti pour tel ou tel belligérant.

Nous devons aujourd'hui, plus que jamais, nous rappeler les sages avis donnés aux Confédérés par ce grand patriote que fut le St-Ermete du Ranft : « Ne vous embarrassez pas, disait-il, de la politique des autres nations ».

Le Conseil d'Etat invite de façon pressante la population valaisanne à s'abstenir de toute manifestation hostile à l'égard de qui que ce soit et à éviter ainsi de rendre plus difficile la situation politique et économique de notre pays.

Une agitation stérile, des discussions et des polémiques violentes, ne peuvent que favoriser les desseins des éléments de désordre et de ceux qui voudraient entraîner la Suisse dans la conflagration qui ensanglante l'Europe. Elles sont particulièrement regrettables et déplacées quand elles s'adressent à des pays dont l'amitié nous est précieuse.

Donné en Conseil d'Etat, à Sion, le 14 juin 1940.

Le vice-prés. du Conseil d'Etat : C. Pitteloud.  
Le chancelier d'Etat : R. de Preux.

## Après la demande d'armistice de la France

### L'appel du maréchal Pétain au peuple français

Voici l'appel que lundi à 13 h. 30 le maréchal Pétain a prononcé à la radio :

« Français,

A l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses grandes traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli ses devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'eus la fierté de commander ; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures tristes, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

C'est le cœur serré que je vous dis qu'il faut tenter de cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour savoir s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que toute la France se groupe autour du gouvernement et que le président pendant ces dures épreuves et que les Français fassent taire leurs angoisses pour n'obéir qu'à la voix dont dépend le destin de la patrie. »

### Les bons offices du général Franco

Dans les négociations franco-allemandes, une importance toute particulière s'attache à la personnalité du général Franco qui est l'ami personnel du maréchal Pétain. Les négociations seront facilitées à Bordeaux par l'ambassadeur d'Espagne, M. Lequerica.

### Pourquoi la France a dû renoncer à la lutte

Depuis plusieurs jours déjà, depuis qu'il n'y a plus de front ininterrompu, les armées françaises se trouvaient séparées en quatre groupes entre lesquels il y avait des trous profonds ; elles risquaient ainsi d'être victimes des manœuvres allemandes. En examinant la situation, on était obligé d'arriver aux constatations suivantes :

1. Dans l'ouest, de la Basse Seine à l'ouest d'Evreux et de Chartres, les derniers éléments du corps expéditionnaire britannique, ainsi qu'une armée française, combattaient dans la région de Laigle, de la Ferté-Bernard et de Châteaudun, en faisant preuve d'une réelle résistance, puisque plusieurs contre-attaques ont été déclenchées.

2. L'armée de la Loire constituée par des unités qui, après avoir couvert Paris, s'étaient repliées en bon ordre jusqu'à la ligne de la Loire, opposent une résistance tenace. Malgré leurs efforts, les Allemands n'avaient pu franchir le fleuve.

3. Le théâtre d'opérations de beaucoup le plus critique était celui qui eut son point de départ il y a six ou sept jours dans le Tardenois, et en Champagne. De là les Allemands ont exploité leur succès en avançant vers la vallée de l'Yonne, la Haute-Saône et l'Aube. Les points extrêmes atteints étaient Nevers et Dijon. La Saône a été franchie en amont de Gray. Les Allemands sur la Saône et le Doubs, c'était la ligne Maginot tournée. Devant le péril une bonne partie des troupes de fortifications avaient été retirées. Le reste combattait, mais la poussée allemande les obligeait à reculer de plus en plus.

Depuis, les Allemands ont atteint la frontière suisse à Pontarlier et la ligne Maginot est ainsi entièrement prisonnière.

4. Sur la frontière des Alpes, le front restait intact, puisque les Italiens n'ont pas attaqué.

Il faut ajouter que la marine française restait intacte et que l'aviation tricolore, dont les pertes ont été en partie compensées, est encore puissante, malgré son infériorité numérique.

Telle était lundi la situation militaire. Si douloureuse que soit la décision prise, il n'y en avait pas d'autre. Pour prendre pareille décision et la mener jusqu'à son terme, il faut à la France et à son gouvernement un degré de courage et d'abnégation qui doivent imposer le respect de toutes les opinions.

### La France veut la paix dans l'honneur

M. Baudoin, ministre des affaires étrangères, s'est adressé lundi soir à la nation française :

« Le maréchal Pétain, déclara-t-il notamment, a dit au pays la signification profonde du rassemblement de toutes les forces françaises. A l'heure où l'existence de la France se trouve menacée, le gouvernement réunit autour de chefs glorieux, les volontés de discipline et d'abnégation des Français. C'est parce qu'il a confiance d'être en pleine communion avec le cœur même du pays que le gouvernement peut et doit regarder en face les graves conséquences de l'heure. Il ne prendra les décisions nécessaires, quelles qu'elles soient, que dans l'honneur.

Notre pays connaît toutes les misères de l'invasion. Il n'est pas un Français qui n'ait à subir des sacrifices pour lui et, ce qui est plus, pour des êtres qui lui sont chers. Il n'est pas un Français qui ne soit résolu à ce que, dans cette suprême adversité, la France conserve sa dignité, son courage et sa foi dans l'avenir. C'est parce qu'il est sûr de cette discipline, sûr de cette résolution, sûr de la volonté indépendante du pays, que le gouvernement demeure au milieu de vous pour partager les souffrances de la patrie et remplir la cruelle mission de demander à l'ennemi à quelles conditions pourrait être interrompu le carnage de nos enfants. C'est la tête haute, fier de l'héroïsme dépensé sans compter par nos armées, que le gouvernement accomplit cette démarche.

L'ennemi n'a pas atteint notre moral. Nous n'avons succombé que sous l'écrasante supériorité de ses effectifs et de son matériel. Nos troupes, épuisées de fatigue, ne pouvaient être relevées. Les Français se sont trouvés presque seuls devant les 80 millions d'Allemands auxquels est venue s'ajouter la menace de l'armée italienne.

Sans doute, nous avons reçu l'aide de nos alliés de Grande-Bretagne, dont la flotte, unie à la nôtre, n'a jamais perdu la maîtrise des mers, dont les troupes et l'aviation ont partagé nos combats, ainsi que de la Pologne, de la Norvège, de la Hollande et de la Belgique. Insuffisamment préparées aux méthodes de la guerre moderne, nos amis n'ont pu apporter en temps utile le concours nécessaire à l'avant-garde que constituait l'armée française.

Voilà pourquoi le gouvernement a dû demander à l'ennemi quelles seraient ses conditions de paix. Mais il n'a pas pour autant abandonné la lutte ni déposé les armes. Le pays est prêt à rechercher dans l'honneur les moyens de mettre un terme aux hostilités. Il n'est pas prêt et ne sera jamais prêt à accepter des conditions déshonorantes, à abandonner les libertés suprêmes de notre peuple, à trahir l'âme de la France. Si on contraindrait les Français à choisir entre l'existence et l'honneur, conclut M. Baudoin, leur choix est fait. Par leur sacrifice total, c'est l'âme de la France et de tout ce qu'elle représente pour le monde, qu'ils auront sauvé. »

### Les propositions sensationnelles de M. Churchill

#### Un seul Empire franco-britannique

Lundi soir, le gouvernement anglais a fait connaître que, dans l'intention d'aider la France et de la soutenir de toutes ses forces dans les heures de détresse qu'elle traverse actuellement, ainsi que pour encourager le gouvernement français à poursuivre sa résistance, il lui a proposé dimanche de conclure un pacte d'union solennel entre les deux pays. Le projet suivant fut remis au gouvernement français, le 16 juin, par l'ambassadeur de Grande-Bretagne :

« En cette heure grave de conséquences pour le destin du monde moderne, le gouvernement anglais et le gouvernement de la République française déclarent conclure une union indissoluble et proclament leur inébranlable résolution de s'unir dans l'intérêt de la défense commune de la justice et de la liberté, contre l'assujettissement à un système qui réduit les hommes au rang d'esclaves et de robots.

Les deux gouvernements déclarent que la France et la Grande-Bretagne cessent de constituer deux unités pour devenir l'Union franco-britannique. La Constitution de l'Union aura des autorités communes pour la défense, la politique étrangère, les finances et l'économie. Chaque citoyen français est immédiatement mis au bénéfice de la nationalité britannique et chaque sujet britannique devient citoyen français.

(Suite en 2me page)

En passant ...

## Avant l'armistice

C'est d'une voix que brisaient la fatigue et l'émotion que le maréchal Pétain annonça lundi à son pays qu'il avait pris la décision, avec le gouvernement, de demander à l'ennemi ses conditions de paix.

Mais à travers les mots passait un grand espoir en l'avenir éternel de la France et le soldat vaincu gardait sa dignité dans la tourmente et sa fierté.

A l'heure où la nation devait renoncer au combat, ce sont les meilleurs de ses enfants — Pétain et Weygand — qui assumaient la responsabilité de pactiser, et qui se sacrifieraient ainsi avec leur gloire et leur pouvoir, pour mieux épargner le peuple.

« Je vous fais don de ma personne », a dit le maréchal Pétain. Lui qui fut l'un des vainqueurs de 1918, il eût pu rester dans l'ombre et laisser aux politiciens la honte et la douleur de signer la défaite.

Il ne l'a pas voulu. La France ainsi, grâce à ce pur héros, garde au milieu du malheur le visage à la fois noble et humain qu'elle avait dans la victoire.

Pétain est là, fidèle au poste, attirant sur son pays le respect que suscite à travers le monde entier sa personne. Mais les autres ?

Que sont-ils devenus, tous ceux qui prêchaient le désarmement, la grève ou la révolution ? Où sont-ils ceux qui sévissaient dans le Parlement ou qui décomposaient les petits cabinets qu'ils composaient quand l'un d'entre eux montait au pouvoir ?

Ces gens qui levaient le poing ont fini par baisser le nez, et c'est Pétain qui assume, au moment de l'effondrement, les responsabilités qu'ils revendiqueraient s'ils avaient le sens du courage et de l'honneur, puisque ce sont les leurs !

Léon Blum... Où a-t-il disparu ce prophète impénitent qui pendant dix ans répéta qu'Adolphe Hitler agissait par folie ou par désespoir et qu'il n'arriverait à rien ? Paul Boncour... Où peut-on le trouver celui qui fut l'un des habitués de la Société des nations et qui tournait Mussolini en ridicule alors qu'il prenait au sérieux les petits témoins du concert européen ? Il n'y a plus personne, et la France a dû faire appel, pour sauver son prestige, à ceux de 1918.

Il ne s'est pas levé un homme en vingt-cinq ans qui put figurer sur le même plan que Pétain ou que Weygand, pas un !

Devant une Allemagne audacieuse et jeune, une France affaiblie attendait les événements et organisait, dernièrement encore, un ministère des loirs.

Ces fautes de quelques-uns, c'est la nation qui les paie aujourd'hui dans son sang et dans ses larmes. Clémenceau faisait exécuter les traîtres, mais l'on vit mourir Clémenceau et ressusciter les traîtres.

Alors qu'Adolphe Hitler renouait l'art de la guerre, inventait de nouveaux moyens de combat, perfectionnait les armements, la France en retard d'un quart de siècle essayait de découvrir dans son passé des apaisements pour le présent. Comme elle confia son destin aux chefs de 1914, elle s'imagina qu'ils renouvelleraient le redressement de la Marne : faux calculs fondés sur de fausses données.

Les conditions avaient changé...

Parce que la France à la fois mal gouvernée et mal préparée au choc d'un conflit armé ne croyait pas à la force allemande, elle a perdu cette guerre après avoir juré de la gagner.

Pourtant, les avertissements n'ont pas manqué ! La Pologne avait tenu un mois seulement devant l'assaut du Reich, la France a tenu cinq semaines.

Hitler avait annoncé la guerre-éclair, il l'a faite et l'élément de surprise a joué tout de même alors qu'il semblait épuisé.

C'est le cœur serré qu'on assiste au complet anéantissement de tous les gains obtenus par la France en 1918, à force d'héroïsme et de foi.

Cette victoire, il a fallu que des politiciens sans conscience et sans volonté la gabardent. Ils ne seront même plus là, au moment du règlement des comptes.

Quant à l'Angleterre, elle permit à l'Allemagne abattue un redressement méthodique et total, dans sa peur de la puissance et du rayonnement de la France. Elle aussi maintenant subit les conséquences de cette politique. Seule au milieu des dangers, l'Angleterre encerclée attend la ruée allemande. Elle va connaître avant longtemps des heures tragiques.

Vingt-cinq ans d'erreurs et de fautes ont permis à Hitler de réaliser son grand rêve et il n'y a plus à souhaiter maintenant qu'il soit assez sage et assez humain pour traiter la paix dans l'honneur, selon l'expression du maréchal Pétain.

Mais, devant un grand pays blessé, les convoitises se donnent libre cours et déjà l'on assiste au spectacle écœurant de nations qui voudraient se jeter à la curée après avoir attendu le dénouement de la bataille.

Ce sont ceux qui ont le moins d'« estomac » devant le danger qui ont le plus d'appétit dans la tranquillité...

A. M.

On s'assure  
avantageusement à

**La Mutuelle Vaudoise**

Th. LONG, agent général, Beuz



# La rencontre Hitler-Mussolini à Munich

(Suite de la 1ère page)

Les deux pays assument en commun la responsabilité de la réparation des dommages de guerre sur n'importe quelle partie de leur territoire et les ressources des deux Etats seront employées dans ce but. Pendant la guerre, il n'existera qu'un seul cabinet de guerre et toutes les forces armées d'Angleterre et de France, sur terre, sur mer et dans les airs seront soumises à sa direction. Le cabinet de guerre gouvernera depuis l'endroit le plus approprié. Les deux parlements seront formellement associés.

Les nations de l'Empire britannique sont déjà en voie de créer de nouvelles armées. La France conservera les forces armées de terre, de mer et de l'air dont elle dispose. L'Union fait appel aux Etats-Unis pour accroître ses ressources économiques et mettre leur immense aide matérielle au service de la cause commune. L'Union concentrera toute son énergie contre la puissance de l'ennemi, quels que soient les endroits où les batailles se livrent, et c'est ainsi que nous vaincrons.»

## L'Angleterre ne capitulera pas

Le Premier anglais, M. Churchill, a déclaré lundi soir à la radio de Londres : « Les nouvelles de France sont très mauvaises et le terrible malheur qui frappe le vaillant peuple français m'afflige profondément. Rien ne changera nos sentiments à son égard, ni notre certitude que le génie de la France se relèvera. Ce qui est survenu en France ne modifie en rien notre détermination et les buts de l'Empire britannique. Nous sommes devenus les seuls champions maintenant en armes pour défendre la cause du monde. Nous ferons de notre mieux pour être dignes de ce grand honneur. Nous défendrons notre île et avec l'Empire britannique autour de nous, nous continuerons à combattre. Nous sommes sûrs qu'en fin de compte tout ira bien. »

## Elle reprend les contrats américains

Le gouvernement britannique a décidé de prendre en livraison toutes les fournitures commandées aux Etats-Unis par la France et d'acheter en outre tout ce que les Etats-Unis pourront produire en plus. La commission d'achat anglo-française a passé pour 1600 millions de dollars de commandes de matériel de guerre. Il s'agit notamment d'avions.

## Le Canada, lui aussi, est résolu

M. Mackenzie King, premier ministre canadien, a affirmé que le sort de la France renforcera plutôt qu'elle affaiblira la détermination du Canada d'intensifier son effort de guerre.

Le ministre des transports du Canada a annoncé une grande augmentation de la production en armes et munitions pour l'Angleterre et le Canada.

## L'Amérique se renforce !

Les commissions navales du Sénat et de la Chambre de Washington ont été saisies d'un projet de loi, approuvé par le gouvernement, prévoyant la construction de 84 nouveaux vaisseaux de guerre.

Le projet de loi prévoit un accroissement de 22 % du tonnage naval autorisé, fixé actuellement à 1 million 700.000 tonnes. La dépense sera de 1 milliard 200 millions de dollars. Cet accroissement de 22 % s'ajoute à celui de 11 % récemment approuvé par le président Roosevelt.

## Pas de transferts coloniaux

ainsi en a décidé le Sénat américain

Le Sénat américain a approuvé par 76 voix contre zéro une loi déclarant que les Etats-Unis n'accepteront pas le transfert de possessions dans l'hémisphère occidental d'une puissance non américaine à une autre puissance non américaine.

## Les avoirs français aux Etats-Unis immobilisés

Le président Roosevelt a signé lundi des documents immobilisant les crédits et capitaux français aux Etats-Unis.

## Le nouveau cabinet français

Voici la formation du nouveau gouvernement Pétain : présidence du Conseil, maréchal Pétain ; ministre d'Etat, vice-président du Conseil, M. Camille Chautemps ; justice, M. Frémicourt, 1er président de la Cour de cassation ; défense nationale, général Weygand ; guerre, général Colson ; marine marchande et militaire, amiral Darlan ; affaires étrangères, M. Paul Baudoin ; intérieur, M. Charles Pomaret ; finances et commerce, M. Bouthillier ; colonies, M. Albert Rivière ; éducation nationale, M. Albert Rivaud, professeur à la Sorbonne ; travaux publics et transmissions, M. L.-O. Frossard ; agriculture, M. Chichery ; travail, M. Février ; anciens combattants et famille française, M. Ybarnegaray.

## « C'est maintenant l'heure de la lutte contre l'Angleterre »

Devant la grandeur de l'événement de ce jour, dit-on dans les milieux de Rome, il n'est pas possible de faire des prévisions sur ses conséquences. Les hypothèses que l'on pourrait émettre ne reposeraient en effet sur aucune base sérieuse, car seuls les collaborateurs intimes du Duce et du Führer connaissent les principes qui détermineront l'histoire de la nouvelle Europe. Il convient cependant de noter que la capitulation de la France vient clore le premier chapitre de la grande crise qui donnera une nouvelle physionomie et une nouvelle vie au continent européen. C'est maintenant la lutte contre la Grande-Bretagne qui commence, la lutte contre la puissance responsable du conflit actuel, ajoute-t-on à Rome.

## Avant l'entrevue Hitler-Mussolini

Sitôt que le haut commandement allemand eut connaissance de la démarche du maréchal Pétain, il publia un communiqué disant que le chancelier Hitler rencontrerait le chef du gouvernement royal italien, M. Mussolini, pour avoir avec lui un entretien au cours duquel sera examinée l'attitude des deux Etats. De son côté, M. Mussolini a quitté Rome lundi soir à 20 h. 30, pour se rendre en Allemagne y rencontrer le chancelier Hitler. Le Duce était accompagné notamment du comte Ciano, ministre des affaires étrangères, de son chef de cabinet, ainsi que du chef remplaçant de l'état-major général, gén. Rotta.

## Accord des deux dictateurs pour la réponse à faire à la demande d'armistice de la France

C'est une seconde conférence qui s'est déroulée à Munich mardi.

Mais, quel contraste devait-elle marquer avec celle de septembre 1938, celle qui était censée apporter la paix définitive à l'Europe?!

Le chancelier Hitler est arrivé le premier à Munich, accueilli par des acclamations sans fin d'une foule en liesse.

Quant au Duce, c'est vers 15 heures que son train spécial fit son apparition hier après-midi. Il fut salué sur le quai par le chancelier lui-même qui l'accompagna en passant en revue des formations d'honneur. A 16 heures, les entretiens ont commencé.

La conversation entre les deux dictateurs eut lieu dans le bureau personnel du chancelier dans le Fuhrerbau et a duré jusqu'à 18 h. 30. Les deux chefs de gouvernement se sont entretenus seuls et c'est seulement après qu'ils ont appelé les deux ministres des affaires étrangères, le comte Ciano et M. de Ribbentrop.

## Accord complet

Hitler et Mussolini se sont mis d'accord au cours de leur entretien sur l'attitude des deux gouvernements à l'égard de la demande d'armistice de la France.

## Le dernier acte

A l'issue de leurs délibérations, Mussolini et Hitler sont apparus sur le balcon du Fuhrerbau. Une foule énorme massée sur la place leur a fait de longues ovations et a chanté les hymnes nationaux des deux pays. Hitler a pris congé ensuite en termes très cordiaux du Duce, lequel a quitté immédiatement Munich.

## La capitulation complète serait exigée

Au moment où s'écrivent ces lignes, on ne connaît pas encore exactement les conditions posées à la France, mais on prétend de source londonienne que la capitulation complète de la France sera exigée. On souligne à ce propos que la déclaration du ministre français des affaires étrangères selon laquelle la France n'accepterait que des conditions honorables, a provoqué une vigoureuse campagne à Rome et à Berlin contre le chef du gouvernement et plus particulièrement contre le général Weygand, ce dont il faut conclure que la demande du maréchal Pétain sera repoussée.

On apprend de source espagnole que M. Paul Reynaud a cherché à décider le gouvernement à envoyer deux corps d'armée français en Angleterre, pour la défense de l'île britannique, et à concentrer d'autre part toutes les autres forces encore disponibles dans l'Afrique du nord. Simultanément, la marine de guerre et la flotte aérienne françaises continueraient la lutte au côté de la Grande-Bretagne.

Dans les milieux diplomatiques espagnols, on est convaincu que si les conditions d'armistice sont jugées trop dures par le maréchal Pétain, un gouvernement d'extrême-droite lui succéderait, sous la direction de M. Flandin ou de M. Laval, gouvernement qui serait prêt à accepter les conditions de l'envahisseur.

## La réponse est attendue pour aujourd'hui mercredi

On apprend à Bordeaux que la réponse germano-italienne à la demande d'armistice du gouvernement français n'a été transmise que ce matin, de bonne heure, vraisemblablement par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol.

Entre temps, le gouvernement français a dicté un ordre d'armée enjoignant à la marine, à la flotte aérienne et à l'armée de terre de poursuivre opiniâtrement la résistance tant que l'armistice n'aura pas été conclu. En aucun cas l'armée ne doit se laisser leurrer par un espoir prématuré.

On apprend en même temps à l'E.M.G. français que le gros des forces d'occupation de la ligne Maginot a pu évacuer cette dernière et opérer sa jonction avec l'armée française. Le flanc nord de l'armée a réussi à rompre le contact avec l'ennemi et à rallier les forces principales.

## Le plan d'action a été arrêté

Une note de l'agence Stefani déclare que la défaite française représente un premier pas gigantesque vers l'expulsion de l'Angleterre du continent, ce qui assurera dans l'avenir une vie tranquille à l'Europe.

Le *Lavoro fascista* remarque qu'au cours de la rencontre de Munich, la question de la préparation du plan d'action prochaine contre l'Angleterre a été examinée et que les tâches de l'attaque, réparties entre l'Italie et l'Allemagne, ont été mises au point. Le journal déclare que la part de l'Italie sera importante.

## Cherbourg et Rennes occupées

Les troupes allemandes, après une action violente, ont réussi à s'enfoncer profondément en Normandie et en Bretagne. Des éléments avancés ont atteint Cherbourg et Rennes.

Sur la Loire moyenne, les troupes du Reich ont pu établir, au cours de la journée d'hier, quelques têtes de pont entre Orléans et Nevers. Entre la Loire et les Vosges, elles ont continué à avancer vers le Jura. Des combats se poursuivent en Alsace et en Lorraine, où les troupes françaises contiennent l'ennemi.

## Après la grande bataille de France... celle de la Grande-Bretagne

M. Churchill a fait hier soir d'importantes déclarations à la Chambre des Communes sur la nouvelle phase de la situation de la guerre, déclarations qui permettent de déduire que l'Angleterre ne craint pas de continuer, elle seule, la lutte contre l'Allemagne! Après avoir évoqué la renaître des Flandres qualifiée de « grand malheur militaire », M. Churchill renouvelle l'avertissement qu'il fit il y a 15 jours.

## La résolution de l'Angleterre

Quels que soient les événements qui se produisent en France, dit-il, la résolution de l'Angleterre et de l'Empire britannique de continuer la lutte, s'il le faut pendant des années au besoin seule, ne sera pas modifiée. Le Premier anglais poursuit :

« Pendant ces derniers jours, nous avons retiré la plus grande partie des troupes qui étaient sur les lignes de communications en France, c'est-à-dire un nombre très important de milliers. Les 7/8 de toutes les troupes que nous avions envoyées en France au commencement de la guerre, c'est-à-dire de 350.000 à 400.000 hommes, sont de nouveau en bon état en Angleterre. D'autres luttent avec succès avec les Français dans des rencontres locales. Nous avons également ramené d'énormes quantités d'armes et de munitions que nous avions accumulées en France pendant les neuf derniers mois. »

M. Churchill déclare qu'une grande vigilance s'impose mais qu'il n'existe aucune raison d'une panique et d'un désespoir. En Angleterre, on ne sait pas encore ce qui se produira en France. Le gouvernement français perdrait de grandes occasions s'il ne poursuivait pas la guerre, conformément aux engagements qu'il a contractés et dont nous ne pouvons pas le délier. M. Churchill rappelle ensuite la déclaration de solidarité franco-britannique. Nous, dans cette île, dit l'orateur, et en Grande-Bretagne, nous ne perdrons jamais notre sentiment de camaraderie à l'égard du peuple français. Si l'on rappelle à l'Angleterre par quelles épreuves a passé le peuple de France, chacun d'entre nous répondra que l'Angleterre brûle de zèle d'imiter ce courage. Quand la victoire aura sonné, le peuple français devra participer aux bénéfices. La liberté doit être rétablie pour tous.

Le Premier anglais souligne la force de la flotte et de l'aviation britannique qu'il croit capable de résister à l'invasion. Il continue : « Nous avons de solides raisons de poursuivre la guerre. Tous nos experts ont approuvé notre plan. Nous avons de bonnes raisons d'espérer la victoire finale. Nous avons informé et consulté tous nos Dominions. J'ai reçu des messages de tous les chefs des gouvernements de l'empire, qui approuvent entièrement notre décision et qui se déclarent prêts à partager notre sort et à tenir jusqu'au bout. »

## La bataille va commencer

Ce que Weygand a appelé la bataille de France est terminé. Je compte que bientôt commencera la bataille pour la France. La bataille de Grande-Bretagne est sur le point de commencer. De cette bataille dépend toute notre vie britannique, nos institutions et notre empire. Hitler sait qu'il doit nous briser ou perdre la guerre. Si nous pouvons lui résister, termine M. Churchill, toute l'Europe pourra être libre et la vie du monde pourra poursuivre sa route dans une grande lumière, mais si nous échouons le monde entier, y compris les Etats-Unis, et tout ce qui nous est cher, s'enfoncera dans un abîme d'un nouvel âge obscur. »

## Les troupes canadiennes arrivent...

M. Mackenzie King, premier ministre canadien, a annoncé que le premier contingent du corps expéditionnaire canadien a débarqué en Islande. Il a annoncé également que le Canada étend sa puissance militaire défensive aux possessions françaises de l'hémisphère occidental.

## La guerre en Afrique

Le lieutenant-général Wavel, commandant en chef des troupes britanniques dans le Moyen Orient, a déclaré au Caire que l'Empire britannique continuera la lutte jusqu'à la victoire.

— On annonce du Caire qu'un général du génie italien a été fait prisonnier au cours du raid britannique au sud-est de Sillum.

## L'aide américaine aux Alliés

La commission sénatoriale compétente a approuvé un crédit supplémentaire de 43.500.000 dollars pour financer le contrat passé avec la compagnie Ford en vue de la construction de 3000 moteurs d'avion Rolls Royce. Des pourparlers seraient entamés avec M. Ford pour la production en série des moteurs d'avion.

La commission navale de la Chambre des représentants a recommandé à l'unanimité le crédit supplémentaire de 4 milliards de dollars afin de doter les Etats-Unis de la flotte la plus puissante du monde. Ce crédit permettrait de construire 200 vaisseaux de guerre et de porter le total des unités américaines à 738.

## Les conditions que prévoit la presse italienne

Le *Lavoro fascista* estime que la France devra céder ses ports aux forces italo-allemandes. Cette cession sera nécessaire aux puissances de l'axe pour pouvoir continuer la lutte contre l'Angleterre et surtout pour une attitude de vigilance à l'égard des Etats-Unis. C'est pour cela que l'avance des troupes du Reich se poursuit, et l'on arrivera probablement à l'occupation de tout le territoire français.

Le *Telegrafo* déclare que les puissances de l'axe sont dans la nécessité d'imposer à la France des conditions qui la mettront dans l'impossibilité d'être utilisée comme point d'appui sur le continent pour les Anglo-Saxons. Le journal ajoute que le désir du maréchal Pétain de traiter sera écarté. Pétain ne pourra pas traiter. Par conséquent, les conditions dictées à la France seront inévitablement dures.

## Ceux qui veulent poursuivre la lutte

Le général de Gaulle, qui était chef du cabinet militaire de M. Reynaud, dans une allocution radiodiffusée hier soir, a déclaré notamment :

« Les généraux qui, depuis de nombreuses années, commandent les armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant que nos armées ont été vaincues, a entamé des négociations avec l'ennemi pour faire cesser les hostilités. Nous avons certainement été et sommes encore submergés par la puissance mécanisée de l'ennemi à la fois sur terre et dans les airs. Mais le dernier mot a-t-il été dit? Tout espoir a-t-il disparu? La défaite est-elle la défaite finale? Non, non! Croyez-moi, conclut le général de Gaulle, je parle en connaissance de cause et je dis que la France n'est pas perdue. Les mêmes méthodes qui provoquent notre défaite peuvent très bien un jour amener la victoire. »

Le général de Gaulle a ajouté que la guerre ne saurait être limitée au territoire français, car c'est une guerre mondiale.

## L'Espagne invitée aux négociations

Le *Popolo di Roma* publie une dépêche de Madrid selon laquelle le gouvernement allemand a invité le gouvernement espagnol à participer aux négociations de paix avec la France.

## Dernière heure

Les milieux français de Bordeaux — où le gouvernement Pétain s'est transporté — ont été avisés d'avoir à désigner des plénipotentiaires auxquels les conditions d'armistice élaborées par Hitler et Mussolini seront notifiées. Les deux dictateurs désigneraient l'heure et l'endroit où cette rencontre doit avoir lieu. Ces plénipotentiaires seraient même déjà désignés en cet instant (13 heures).

En tout état de cause, les conditions posées ne pourront pas être connues avant ce soir.

Pour le moment, on n'en sait rien de précis.

Il paraîtrait qu'elles prévoient un plan d'occupation totale du territoire français. Des mesures économiques, financières et commerciales seraient aussi décrétées afin d'atteindre indirectement l'Angleterre par une sorte de blocus. La France devrait également mettre à disposition tous ses avoirs en or ; la reprise du travail dans ses usines et industries serait aussi exigée.

Le fait capital de ces conditions tend manifestement à isoler l'Angleterre.

— Le communiqué français de ce matin annonce que l'avance allemande a été contenue depuis hier au soir.

— La nuit dernière, la RAF a accompli des raids sur le Piémont et en Ligurie.

— Au cours d'un raid d'avions allemands sur les côtes anglaises, 7 appareils à croix gammée ont été détruits.

— Le Mexique a décidé d'introduire le service militaire obligatoire.

Madame Rosine MEYLAN-WAHREMBERGER ;

Monsieur Jean WAHREMBERGER ;

Monsieur Alphonse MEX et son fils Maurice, à Ter-

riet ;

Monsieur et Madame Jean CROSASSO et leur fils

Roland, à Grandson ;

Monsieur et Madame Ferdinand MEYLAN et leurs

enfants, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Auguste MEYLAN et leurs

enfants, à Vernayaz ;

Monsieur et Madame Marcel CHESEAUX et leurs

enfants, à Yverne ;

Monsieur et Madame Charles MEYLAN et leur fil-

le, à Yverne ;

Les parents et familles alliés ;

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Charles MEYLAN**

leur cher époux, beau-frère, oncle et parent, survenu

subitement dans sa 71<sup>e</sup> année.

L'enterrement aura lieu à Vernayaz le 20 juin à

15 heures.

Domicile mortuaire à Miéville près Vernayaz.

**Trouvé portemonnaie** sur Av. du

Bourg.

Le réclamer à Mme Vve Martinetti, Martigny-Bourg.

## Mise au concours

La Municipalité de Martigny-Ville met au concours le poste de **concierge du bâtiment scolaire**.

Le cahier des charges peut être consulté au Greffe municipal auprès duquel les offres de service devront être faites, par écrit, jusqu'au 27 juin 1940, à 18 h.

L'Administration communale.

## Le CORSO

Dès CE SOIR

MERCREDI

JAMES CAGNEY LE TOMBEUR

En complément, le plus mouvementé des films de Far-West

LES FRÈRES DE LA MORT

avec John Wayne, version originale, sous-titres franc.

## DÈS VENDREDI

ENCORE UN FILM GAI

## ETOILE

Tourbillon de Paris

avec le célèbre orchestre de jazz Ray Ventura et

ses Collégiens, CHARPIN, Marcel VALLÉE, etc.

Fou-rire ! Gaieté ! Chansons ! Humour !



## Confédération

### Le tunnel Frasn-Vallorbe

Les Français ont fait sauter, lundi soir, le tunnel du Frasn-Vallorbe, inauguré le 15 mai 1915, en pleine guerre. Précédemment, la ligne internationale Paris-Pontarlier passait par Pontarlier; le tunnel du Mont d'Or devait éviter des rampes de 10 pour mille du Vallorbe-Pontarlier et raccourcir le trajet Paris-Lausanne d'une heure. Ce tunnel, entrepris français uniquement, était long de 6097 m. et était à double voie.

### L'arrivée des réfugiés français

Les réfugiés français continuent d'arriver à la frontière suisse. On en reçoit à chaque heure de nouveaux contingents au Locle, aux Verrières, aux Brenets. La population neuchâteloise des régions frontalières, dans un élan unanime de sympathie, s'est portée à leur aide en ces heures tragiques. A Porrentruy, 3000 réfugiés français venant de la Franche-Comté et de la Haute-Alsace sont arrivés lundi, et ils ont été réconfortés.

Vers 19 h., lundi, est arrivé à Neuchâtel un train venant de Porrentruy, qui amenait avec des réfugiés, environ 300 soldats français et quelques officiers. Les militaires français ont été réconfortés et envoyés dans des cantonnements pour y passer la nuit.

Lundi sont arrivés à La Chaux-de-Fonds, par Biaufonds, cinq cents soldats français, dont un général d'aviation. Après avoir été désarmés, ils ont été conduits dans des collèges de la ville où se trouvent déjà de nombreux réfugiés civils.

### A la frontière genevoise

Pour l'instant en tout cas, les colonnes motorisées allemandes, en marche vers le sud et la région lyonnaise, semblent se désintéresser de la zone du Jura proche notre frontière zone, qui est complètement «démilitarisée» du côté français.

Dans la matinée d'hier, gendarmes et douaniers français ont quitté leurs postes. Quelques-uns d'entre eux revenaient, tôt après, mais désarmés. Cette nuit, les réfugiés avaient cessé d'entrer. La frontière est fermée du côté français.

Aucune destruction n'a été opérée dans le Pays de Gex. Bellegarde n'est pas plus occupée par les troupes allemandes. Un train de marchandises, venant de cette localité, est arrivé à Genève, à 23 heures, hier soir.

### Service postal avec la France

La direction générale des PTT communique que les communications postales avec les territoires français occupés sont interrompues. Les envois postaux (correspondances, colis, mandats de poste, etc.) à destination de ces territoires ne peuvent donc, d'une manière générale, plus être acceptés. Une exception est faite pour les lettres et cartes postales à l'adresse de personnes domiciliées à Paris ou ailleurs et que l'expéditeur suppose avoir été évacuées. Ces correspondances, recommandées ou non, sont encore acceptées avec les adresses primitives et transmises, aux risques et périls des expéditeurs, par la voie de Genève, à l'administration française qui sera peut-être en mesure, d'après les listes d'évacués établies ou les ordres donnés par les intéressés, de les faire parvenir au lieu de résidence actuel des destinataires.

## Société suisse d'assurances générales sur la vie, Zurich

(Comm.) Dans sa séance du 15 juin, présidée par M. Mousset, président, le Conseil de surveillance de cette société a approuvé le compte rendu du 82<sup>me</sup> exercice (1939). Malgré les temps troublés, les nouvelles assurances de capitaux se sont montées à 162,5 millions de francs (196,2 millions de fr. en 1938) et les nouvelles assurances de rentes à 7,3 millions de francs d'arrangements annuels (8 millions en 1938).

En raison de l'état de guerre en Europe, le volume des nouvelles affaires a diminué, tandis que le montant des assurances éteintes s'est élevé. Néanmoins l'augmentation nette du portefeuille a été de 60,4 millions de fr. d'assurances de capitaux et de 4,6 millions de fr. d'assurances de rentes (arrangements annuels).

A la fin de l'exercice, le portefeuille total a atteint 1.919,2 millions de fr. d'assurances de capitaux et 58,7 millions de fr. d'assurances de rentes. Par suite de la diminution des versements affectés à la constitution de rentes viagères et de l'application au franc français d'un taux de conversion inférieur, les recettes en primes et intérêts sont moins élevées: 160,8 millions de fr. contre 165,8 millions en 1938. La Sté a payé 69,2 millions (60,6 millions) de prestations d'assurance, y compris les valeurs de rachat de contrats, ainsi que 17,3 millions (20,7) de parts de bénéfices aux assurés.

La Sté se fait un devoir d'offrir à ses assurés la plus grande sécurité possible. Dans ce but, elle a renforcé tout spécialement ses réserves mathématiques qui représentent la contre-partie des engagements contractés envers eux, en tenant compte des observations les plus récentes. Conformément à la loi fédérale sur la garantie des obligations assumées par les sociétés suisses d'assurances sur la vie, les valeurs constituant les réserves mathématiques sont gérées à part et les assurés jouissent d'un privilège sur ces fonds. Les réserves destinées à l'exécution des engagements contractuels de la Société ont atteint à la fin de l'exercice 993,6 millions contre 894 au début de l'année. L'excédent de recettes de l'exercice qui atteint 16,1 millions de fr. (15,8) est utilisé, comme dans le passé, uniquement en faveur des assurés.

En effet, 15,7 millions ont été versés aux réserves de bénéfices des assurés et 0,4 million aux fonds de réserve. Le total de l'actif à la fin de l'année 1939 s'élève à 1.066,2 millions de fr. (1.001,4).

A la place de M. Robert Haab, ancien conseiller fédéral, décédé, M. Hans Streuli, conseiller d'Etat à Zurich, a été nommé membre du conseil de surveillance de la société.

(Réd.) Nous rappellons que l'agence générale pour le Valais de cette importante Société est confiée à M. Edouard Pierroz, à Martigny-Ville.

# Nouvelles du Valais

### Nos morts

## Les obsèques de M. Emile Haldi

député et hôtelier

Les obsèques de M. Emile Haldi, député et hôtelier, célébrées mardi à Sierre, furent des plus touchantes. Aussi, puissent-elles avoir contribué à atténuer la grande douleur de la famille en deuil.

Le corbillard partit du domicile mortuaire pour la Chapelle protestante à 12 h. 15. On remarquait dans la nombreuse assistance, venant immédiatement après les proches parents du regretté disparu, le Grand Conseil valaisain représenté par MM. Schnyder, président, le major de Lavallaz et Bourdin, respectivement 1er et 2<sup>nd</sup> vice-président de la Haute Assemblée, ainsi que l'huissier en tenue officielle.

Le Conseil d'Etat *in corpore* assistait également aux obsèques, ce qui est un éloquent témoignage de la haute estime et de la considération dans laquelle était tenu le disparu.

De nombreuses personnalités valaisannes, dont l'énumération nous porterait trop loin, ont tenu également à apporter leur dernier hommage.

La députation valaisanne était représentée notamment par MM. Octave Giroud, de Charrat, Andréoli, de Sion, Viscolo-Duc, de Montana, L. Lathion, A. Germanier et Perraudin; l'hôtellerie, par MM. Hermann Seiler, ancien conseiller d'Etat, président de la Société suisse des hôteliers, R. Kluser, ancien président de l'Association valaisanne des hôteliers; la ville de Sion par plusieurs personnalités dont MM. Henri Spahr, ancien député, Albert de Torrenté, président de la Bourgeoisie, le capitaine Alexis de Courten, conseiller communal.

Les autorités locales sieroises, à l'exception de celles que la mobilisation retient à leur poste, étaient aussi présentes avec leur huissier en tenue officielle.

Le culte fut célébré par M. le pasteur Hahn qui officia au milieu d'un arceuillement de couronnes et de fleurs entourant le cercueil. M. le pasteur lut des psaumes de l'Evangile et rappela que le regretté disparu avait su garder la Foi et avait combattu le bon combat.

A son tour, au nom des bureaux hôteliers et touristiques, M. W. Amez-Droz retraça la vie de M. Haldi qui restera marquée d'une activité particulièrement débordante.

M. Haldi Haldi, originaire de Gessney (Berne) naquit à Oron (Vaud) où son père tenait un petit hôtel. Il fit ensuite ses classes à Vevey puis vint en Valais à l'âge de 17 ans comme secrétaire de M. Joseph Seiler avec lequel il collabora pendant onze ans.

En 1910-1911, il est à Loèche-les-Bains en qualité de directeur de la Société des Hôtels. En 1912, il prenait la direction des Hôtels de Zinal qu'il devait conserver jusqu'à sa mort. De 1915 à 1938, il dirigeait parallèlement aux Hôtels de Zinal le Grand Hôtel Château Bellevue à Sierre.

On ne dira jamais assez tout ce que la région de Sierre doit à cet homme infatigable, aux idées claires et larges, à l'esprit ouvert et entreprenant. Il en dirigea la Société de développement pendant 20 ans mais surtout prit une très grande part au développement touristique de Zinal et du Val d'Anniviers qu'il contribua inlassablement à faire connaître.

M. Haldi fut encore fondateur de l'Ass. hôtelière du Valais dont il devint le premier vice-président et qu'il présida ensuite de 1923 à 1929 pour demeurer membre du comité jusqu'en printemps 1938, date où sa santé l'obligea à se retirer.

M. le colonel Carrupt apporta ensuite en termes émouvants le suprême adieu au parti radical valaisain, rappelant que M. Haldi a aimé avec passion le Valais, son pays d'adoption, et l'a servi avec savoir, intelligence et dévouement.

En nous apportant généreusement ses qualités et les forces traditionnelles de ses origines, M. Haldi a concrétisé chez nous en l'honorant ce que l'on peut appeler l'élément confédéré de notre population.

«Nul plus que lui, dit entre autre M. le colonel Carrupt, ne mit dans ses fonctions plus de régularité scrupuleuse, plus de zèle, ni ne montra plus d'affectueuse camaraderie dans ses rapports avec ses collègues, plus de conscience en ses devoirs envers lui-même.

Emile Haldi était tolérant par nature et par éducation. Il ne se montrait hostile à personne et savait écouter des conseils de tous, même de ses adversaires politiques lorsqu'il croyait que ces conseils étaient dictés par l'amour du bien public. Il ne craignait pas non plus de faire «cavalier seul» pour une idée ou pour une cause quand il la croyait bonne.

Il a voué son activité professionnelle à l'hôtellerie et aux questions financières. Si dans sa carrière pro-

fessionnelle il est parvenu à marquer, à s'imposer comme hôtelier de grande classe, toujours et partout, il s'est montré digne du choix que ses concitoyens et amis politiques avaient fait de sa personne.

Emile Haldi, conclut M. Carrupt, tant comme citoyen que comme homme politique, a honoré le parti radical valaisain. Nous garderons un sentiment de reconnaissance pour son œuvre, un sentiment d'attachement à sa mémoire.

Avec une douloureuse émotion, une profonde tristesse nous le saluons pour la dernière fois.

A Mlle Haldi, sa fille, à sa parenté, tous si douloureusement affligés, c'est du fond du cœur que nous adressons respectueusement nos sincères condoléances.»

\*\*\*

Aussi, le *Confédéré* ne saurait-il que s'associer à ce touchant hommage de sympathie en réitérant à son tour à la famille de notre regretté disparu l'assurance que le parti radical valaisain conservera un souvenir ému de cet excellent citoyen et magistrat que fut M. Emile Haldi.

— L'assistance rendit ensuite les derniers honneurs à la famille, puis le corbillard fut dirigé vers Vevey où a eu lieu l'inhumation.

## L'ingénieur Jean Landry

A Lausanne est décédé lundi M. l'ingénieur Jean Landry, professeur à l'Université de cette ville.

L'honorable défunt était loin d'être un inconnu pour notre canton. En effet, son nom restera attaché aux grands travaux de la Dixence dont il fut le créateur et le réalisateur.

L'Université de Neuchâtel, Canton d'origine du défunt, avait d'ailleurs décerné à M. Landry le grade de docteur ès-sciences *honoris causa* pour avoir su mener à bonne fin cette colossale entreprise.

On sait que le premier coup de pioche de la Dixence a été donné le 8 août 1929 et que l'entreprise a été terminée le 30 septembre 1935, représentant un total de 16 millions de fr. de salaires. M. Landry était aussi le président et l'administrateur dès 1919 de l'Energie Ouest Suisse. Chef dans toute l'acceptation du terme, conducteur d'hommes tout à fait remarquable, l'ingénieur Landry a rendu au pays, à son industrie électrique et à l'Université de Lausanne des services inappréciables.

Originaire des Verrières (Neuchâtel), Jean Landry y était né le 3 octobre 1875. Il suivit de 1891 à 1894 les cours du gymnase cantonal et de l'Académie de Neuchâtel. Il fréquenta la section de mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale où il a obtenu en 1898 le diplôme d'ingénieur-mécanicien. Il a travaillé ensuite comme ingénieur au bureau des projets et études de la Compagnie d'industrie électrique à Genève. En 1903 il était nommé professeur extraordinaire à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne pour le cours de construction électro-mécanique. Il devenait professeur ordinaire le 9 novembre 1916, à l'occasion du jubilé des 25 ans de l'Université de Lausanne. Le 9 juillet 1919 il prenait la direction de l'Ecole d'ingénieurs qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

M. Landry était membre de la commission de l'aluminium, fondation créée en 1919 pour développer les recherches scientifiques dans le domaine de l'application de l'électricité. Il était également membre de la commission suisse des poids et mesures et de la commission fédérale des installations électriques. Il présida jusqu'en 1919 l'Association suisse des électriciens dont il était membre d'honneur.

On lui doit de nombreux ouvrages et études relatifs aux différents systèmes de traction électrique et à l'utilisation du sol comme conducteur de retour des courants industriels.

La société Stella, lorsqu'elle célébra ses 70 ans d'existence, l'avait nommé membre d'honneur.

M. Landry s'en va moins d'un mois après M. Louis Devillaz, le regretté président de Dorénoz, qui fut à la Dixence son contre-maître dévoué. Ensemble, ils surent travailler en parfaite étroite collaboration.

Que la famille du regretté disparu qui fut un homme sympathique dont nous garderons un souvenir particulier de la courtoisie qu'il témoigna aux journalistes lors d'une visite des barrages de Barberine, il y a quelques années, veuille bien agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie.

**Ce soir, à la Radio.** — Ce soir mercredi 19 cr, à 21 h., Radio Sottens diffusera les exécutions des pianistes qui participeront au Conservatoire de Genève au concours pour l'obtention du diplôme de virtuosité. Participera à ce concours Mme Georgette Chatelain-Morisod, fille de M. René Morisod, de Monthey.

**Notre territoire à nouveau survolé par des avions étrangers.** — Vers 16 h. 50 lundi, les sirènes ont retenti — cette fois pour de bon — en Valais, successivement à Sion, Martigny, St-Maurice, etc.

En effet, des avions de nationalité étrangère, 5 affirmant les uns, 6 les autres, ont passé sur la plaine du Rhône à une très grande hauteur. On les a aperçus du Centre, comme on a parfaitement entendu de Martigny le ronflement des moteurs au-dessus de Ravoire et du Val Ferret.

Il est à observer que la population a en général observé scrupuleusement les instructions et s'est réfugiée dans les abris. La police de Genève et Renens est certainement pour quelque chose.

Les gens, à part quelques rares exceptions, ont tous gardé le sang-froid.

L'alerte a duré environ 25 minutes.

**Quand des avions atterrissent.** — Il est rappelé qu'en cas d'atterrissage d'avions étrangers, les occupants doivent être arrêtés et les aéronefs séquestrés.

Avis de l'atterrissage doit être donné immédiatement à la gendarmerie ou à la police locale la plus rapprochée, ainsi qu'à l'autorité militaire.

Il sera procédé à l'égard des aviateurs étrangers comme pour les saboteurs et les parachutistes conformément aux instructions du Conseil fédéral à la population civile.

N. B. — Les avions militaires suisses sont reconnaissables à la croix blanche sur un fond rouge de forme circulaire ou carrée figurant sur la partie inférieure des ailes et sur le gouvernail de direction.

**Du café en contrebande.** — Un douanier a découvert dans les rochers des Gorges de Gondo une quinzaine de kilos de café brut et 5 kilos de sucre cristallisé. La marchandise était destinée à être importée en Italie. Comme le propriétaire de la marchandise s'est empressé de s'annoncer pour en reprendre possession, celle-ci fut séquestrée.

### La lutte contre le doryphore.

Des foyers de doryphore ont été découverts, ces derniers jours, dans le Bas-Valais. L'apparition de cet insecte dans d'autres communes, surtout dans celles où le parasite a été combattu l'année passée, est à prévoir.

Nous invitons tous les propriétaires de cultures de pommes de terre à prendre garde à ce parasite et à en signaler immédiatement la découverte aux agents locaux de leur commune respective. Les noms de ces agents locaux se trouvent sur les affiches doryphoriques, à divers endroits, dans les communes. Ces agents donneront aux cultivateurs les instructions nécessaires concernant le traitement des foyers découverts.

Les cultivateurs désirant faire un traitement préventif de leurs cultures, contre le doryphore, peuvent se procurer les produits chimiques: arséniate de plomb spécial contre le doryphore ou autre arséniate, auprès du commerce local.

Stat. cant. d'entomologie, Châteauneuf.

**Sierre.** — A l'Ecole commerciale des jeunes filles. — L'année scolaire 1939-40 de cet établissement est terminée et a vu l'attribution des diplômes de fin d'études commerciales aux élèves suivantes:

1<sup>er</sup> degré: Buro Germaine, Grand Yvonne, Studer Jacqueline, Penon Noëlle, Berclaz Anne-Marie, Antille Simone.

2<sup>me</sup> degré: Gard Marcelle, Vocat Denise, Zufferey Germaine.

3<sup>me</sup> degré: Zufferey Agnès, Zufferey Yvette, Pellanda Renée.

Le prix de 50 fr. offert par le Crédit Sierrois est attribué à Germaine Buro.

### Le hasard fait bien les choses.

L'un des deux gros lots de 50.000 fr. de la 14<sup>e</sup> tranche de la Loterie romande a été touché; il avait été vendu dans le canton de Neuchâtel; un des cinquièmes fut touché par une demoiselle et les 4 autres par un groupe de soldats quelque part en campagne.

### Reconnaissance à la Chanson valaisanne.

— Un appointé écrit à la Revue:

«Vendredi dernier, quelque part en campagne la Chanson valaisanne donnait une audition aux soldats d'un régiment vaudois. Durant deux heures, sous la direction de M. Georges Haenni, ce remarquable ensemble enchantait nos soldats. Ce fut une charmante évocation de la terre valaisanne. Les solistes et le chœur ont une diction si parfaite et une telle justesse de voix que c'est un régal, à chaque instant renouvelé, que de les entendre. Une mention toute spéciale au joueur de «hackbrett», qui emballa littéralement l'auditoire; son rustique instrument à une puissance d'évocation toute particulière; il extériorise l'âme simple et virile d'un peuple profondément attaché à sa terre. En regagnant son cantonnement, plus d'un soldat pensait à ces hauts pâturages, aux sentiers escarpés que parcourent les mûres, à cette terre tourmentée et sublime, à ses beaux fruits, à son bon vin arrachés à un sol ingrat à force de travail et de ténacité.

A l'heure où ce qui nous entoure semble vouloir s'écrouler, les soldats du régiment vaudois sont reconnaissants à la Chanson valaisanne de leur avoir apporté, tel un souffle venu des montagnes, l'évocation d'un coin de ce pays sur lequel ils veulent jalouser.

## Bonvin Edouard, Sierre

Assurances "La Winterthour"  
Tél. 5.11.30 Agence d'affaires

Nous avons le grand chagrin de faire part du décès subit, survenu lundi matin, de

**Monsieur le Professeur Dr h. c.**

**Jean LANDRY**

ingénieur

Président du Conseil d'Administration et Administrateur-délégué de notre Société.

Le regretté défunt a fondé notre Société et il en a présidé les destinées depuis ses débuts. Par son intelligence remarquable et sa grande puissance de travail, il a rendu les plus grands services non seulement à notre Société, mais à l'économie électrique de notre pays. Nous lui en retons profondément reconnaissants.

**Le Conseil d'Administration et la Direction de la Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse.**

Les obsèques ont eu lieu mercredi 19 juin 1940 au Temple d'Ouchy à Lausanne.

Culte à 10 h. 15.

Honneurs à 11 h.



## Comité suisse de la FÊTE NATIONALE

On nous écrit :

Le Comité suisse de la Fête nationale se prépare pour la 31me fois à organiser le 1er août, dans la Suisse entière, une collecte au service de la philanthropie. Comme les années précédentes il a fait appel à ses fidèles collaborateurs qui se sont mis à sa disposition avec empressement.

Ce fut en 1910 que le Comité suisse de la Fête nationale s'adressa pour la première fois au grand public. Depuis lors jusqu'en 1939 il recueillit et employa en faveur d'œuvres patriotiques et d'utilité publique près de 9 millions de francs. La population suisse a donné par là un beau témoignage de vraie et durable solidarité helvétique. Compatissante et généreuse elle donna, d'année en année, partout où ses compatriotes, frappés par des malheurs et des catastrophes, n'arrivaient pas par leurs propres forces à se sortir de leur misère. La collecte de 1939 fut faite en faveur des mères nécessiteuses ; elle arriva au beau résultat de fr. 792.000.— environ. En plus le Comité suisse de la Fête nationale distribua pour des secours exceptionnels 116.000 fr. tirés du fonds des catastrophes.

Pour 1940 il avait été prévu, avec l'approbation du Conseil fédéral, une collecte qui devait servir la culture du pays (l'histoire de la patrie et le livre populaire). Mais la guerre qui éclata l'automne dernier et la mobilisation qui s'ensuivit chez nous, obligèrent le Comité suisse à modifier ses projets. Dans ces circonstances l'assistance aux soldats s'imposait. Le Comité se mit en rapport avec le Don national suisse, une action en commun fut décidée et le 1er août la collecte se fera en faveur du Don national suisse, de la Croix-Rouge suisse et des familles de soldats nécessiteux qui, d'après les prescriptions en vigueur, ne peuvent plus être soutenues par le Don

national. La détresse est, grande actuellement dans ces milieux-là.

Nous sommes persuadés que ce nouveau but de la collecte aura l'approbation de toutes les classes de la population et, malgré les temps si durs, nous nous mettons à la besogne avec courage. Notre action comporte, pour le 1er août et dans toute la Suisse, la vente d'un insigne, puis la vente d'une carte de fête nationale et celle de 4 timbres du 1er août, autorisés également par les autorités fédérales. Dans la plupart des cantons la vente des timbres a commencé déjà le 15 mars ; la vente de la carte (il n'y en aura qu'une cette fois) débute le 15 juin, comme à l'ordinaire, la carte coûtera 20 ct. pièce. L'insigne de cette année, un insigne en métal, ne sera vendu que le 1er août, au prix usuel d'un franc pièce.

### Nous avons reçu :

Henriette Meyrat. Cordes d'Or

Poésies pour enfants. 1 vol. in-8 couronné avec 10 illustrations de J. Meyrat, br. fr. 2.50, rel. fr. 5.— Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Ce petit livre est né dans un temps de guerre. Les Cordes d'Or ont tenté de répondre, en quelque mesure, aux problèmes qui se posent devant l'enfance, vibrant aussi de la vie, de la joie, de la fraîcheur propres au jeune âge.

La sensibilité de Melle Henriette Meyrat lui a dicté des pages charmantes. On sent qu'elle comprend les enfants, qu'elle les aime, qu'elle partage leurs jeux, leurs tristesses, leurs émerveillements. Les poésies qu'elle a écrites sont très simples, sans aucune recherche puisqu'elle s'adresse aux petits, mais l'auteur y atteint une puissance émotive qu'elle eut sans doute manqué autrement. Elle adresse les enfants vers le soutien le plus efficace des faibles et des innocents contre la force brutale : la foi, le courage et le réconfort qui en découle. Dieu, sa parole, la patrie, la famille, la nature, la vie personnelle, tels sont les thèmes qui, simplement traités, sont destinés « aux enfants et à ceux qui les aiment ».

Notons les illustrations dues à la plume de M. Jacques Meyrat, qui évoquent avec bonheur les fermes calmes et les paysages de notre Jura.

## SUISSE

### Après le bombardement

Le correspondant diplomatique du Times annonce que le gouvernement britannique examine les nouvelles parvenues de Suisse concernant les bombes lancées sur territoire suisse dans la région du Léman. Lorsqu'il sera établi que cet incident regrettable est dû au fait qu'un appareil britannique a lancé des bombes alors qu'il avait perdu sa route par suite du mauvais temps, le gouvernement n'hésitera pas à exprimer ses plus profonds regrets et à payer une entière compensation.

### Nouvelle mise en garde

L'état-major de l'armée communique :

Nous constatons que les agents étrangers, hommes et femmes, renouvellent sans cesse leurs tentatives d'obtenir des renseignements d'ordre militaire ou des indications relatives à l'économie de guerre, tant de la part de civils que de militaires en déclinant de faux noms et de fausses adresses.

Nous rendons à nouveau la population attentive à ces dangers. Nous lui adressons la mise en garde la plus sérieuse et l'invitons à observer la plus extrême réserve à l'égard des inconnus qui demandent des renseignements.

### Les congés du dimanche remplacés par des congés en semaine

Le général a décidé de supprimer, jusqu'à nouvel ordre, les congés du dimanche tels qu'ils fonctionnaient jusqu'ici.

En revanche, des congés équivalents seront accordés pendant la semaine.

Les visites des parents de soldats mobilisés ont donc été suspendues samedi et dimanche 15 et 16 juin courant puisque ces militaires furent de service ces jours-là.

La question de nouvelles permissions concédées aux parents pour leurs visites est à l'étude.

### Communications postales avec les Pays-Bas, Belgique et Luxembourg

Les lettres et les cartes postales non recommandées à destination des Pays-Bas sont de nouveau admises à l'expédition par la voie d'Allemagne. Tous les autres envois de la poste aux lettres sont encore exclus du transport pour le moment. Au surplus, les services des colis postaux, mandats de poste, recouvrement, virements postaux, remboursements bulletins d'affranchissement sont toujours suspendus. Avec la Belgique et le Luxembourg les relations postales sont encore complètement interrompues.

### La musique et la martre

En date du 11 juin, un soldat cantonné quelque part dans le Jura vaudois écrit à la Revue :

Quelques soldats se distrayant au son de l'accordéon ne furent pas peu surpris de voir une martre voyager de branche en branche d'un sapin et s'approcher jusqu'à 2 mètres du musicien, sur un chape-bois. On a pu observer l'animal pendant un quart d'heure. La musique, qui charme les serpents, a donc aussi le don de plaire aux petits animaux sauvages peuplant nos forêts.

### La « Sentinelle » suspendue

Samedi soir, La Sentinelle, quotidien socialiste paraissant à La Chaux-de-Fonds, a reçu de la « Division Presse et Radio » un avis lui apprenant qu'en publiant un article de Jacques Brusel, intitulé « Heures décisives », elle avait contrevenu à des arrêtés et à des instructions du Conseil fédéral et que la commission de presse avait décidé d'interdire le journal pendant trois jours, les 18, 19 et 20 juin. La Sentinelle a recouru télégraphiquement, dimanche, demandant que la mesure prise soit suspendue.

### Le service obligatoire du travail

Le Conseil d'Etat neuchâtelais a pris, en date du 11 juin, un arrêté d'exécution des prescriptions fédérales concernant le service obligatoire du travail.

# TIRS

Des tirs à obus seront effectués les jeudi, vendredi et samedi 20, 21 et 22 juin, dans les régions suivantes :

Région des Pièces : près en bordure de la route cantonale Bouveret-Monthey, aux sorties nord et sud de Vouvry.

Zones des butts : carrière dominant les vignes nord, église de Vouvry - rocher sud cote 802 - rocher et pente C. de Veillen.

Pendant toute la durée des tirs le chemin Vouvry-Chavallon et la région des vignes au nord de Vouvry seront interdites à la circulation de 08,00 à 12,00 et de 14,00 à 17,00. Il est interdit de ramasser des projectiles non éclatés, dont la présence sera immédiatement signalée au bureau communal de Vouvry.

Le Directeur des tirs : J. ZWAHLEN.

### ON DEMANDE de suite

**Jeune Homme**  
de 15 à 16 ans, pour porter le pain. S'adresser à la Boulangerie Nendaz, Martigny.

**Jeune Fille**  
On demande bonne jeune fille pour aider au ménage et à la campagne. Bon salaire. S'adresser à JAGGI, COIN-SINS sur Nyon (Vaud).

### Pondeuses A VENDRE

Leghorn blanches, excellentes pondeuses. — S'adr. au Domaine de Crête-Longue

### A VENDRE Poulets de grain

1re qualité, Fr. 3.50 le kg. Colonie Pénitentiaire de Crête-Longue

Exigez partout „Le Confédéré“

## VITICULTEURS !

Attention au "MILDIU". Le meilleur préventif, un soufrage avec le

# "POUDROL MAAG"

soufre cuprique d'une efficacité éprouvée depuis de nombreuses années

## La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire !

### BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves Fr. 1.030.000.—

CRÉDITS DE CONSTRUCTION  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES  
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPÔTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME  
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS  
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

### CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

#### EXCURSIONS à prix réduits pour le Valais

Tous les DIMANCHES du 16 juin au 25 août 1940

755	dép.	Martigny CFF	arr.	21 <sup>30</sup>
830	arr.	Sierre	dép.	20 <sup>40</sup>
840	"	Loèche CFF	"	20 <sup>25</sup>
855	"	Viège	"	20 <sup>09</sup>
903	"	Brigue	"	20 <sup>00</sup>

PRIX DES BILLETS aller et retour III<sup>e</sup> classe au départ de Sierre Loèche Viège Brigue

Martigny a)	2.75	3.40	4.65	5.20
b) & c)	3.35	4.30	5.70	6.35

a) Aller et retour le dimanche selon programme.  
b) Aller individuel le samedi, retour le dimanche selon programme.  
c) Aller le dimanche selon programme, retour dans les 10 jours. Ce train spécial sera mis en marche quel que soit le temps. Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

### Profitez des prix avantageux !

**Papier blanc pour doubles, 21 x 30 cm., 40 gr. m<sup>2</sup> à fr.**

# 3.-

les 1000 feuilles

**Papier blanc pour machine à écrire, blanc mat, sans pâte de bois, 50 gr. m<sup>2</sup> 21 x 30 cm. à fr.**

# 2.30

les 500 feuilles

A. MONTFORT  
Imprimerie Nouvelle, Martigny  
Téléphone 6 11 19

FEUILLETON DU « CONFEDERE » 27

## Pour captiver son cœur

ROMAN DE JOCELYNE

Se voyant observée, sans doute, l'orpheline s'était détournée légèrement. Elle offrit ainsi à l'examen de Max un profil dont il apprécia l'harmonieuse finesse. Sans le dire, il pensa :

« N'étaient cette perruque noire et son agencement ridicule, la pauvre fille me ferait songer à Colette, avec qui elle a, de toute évidence, certaines affinités physiques... »

Il ne poussa, d'ailleurs, pas plus loin son inspection, car celle qui en était l'objet quittait, à ce moment, le salon, d'un pas lent et traînard, qui ne rappelait aucunement la démarche légère et souple dont Colette Reynoir semblait avoir le secret.

— Voulez-vous que nous fassions un tour dans le parc ? A cette heure-ci il est tout à fait agréable.

Francesca prenait son rôle au sérieux. Elle s'était mise en frais tout le long du repas, tâchant de se rendre aussi captivante que possible.

De loin, la baronne de Servoz, qui accaparait de son mieux l'attention de Mme d'Ascanoga, se disait, avec

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).

ce petit frémissement bien connu des parieuses qui assistent à une réunion d'Auteuil ou de Longchamp.

— Hé ! hé ! cette chère Francesca tient joliment bien son rôle. Pourvu que cela n'aille pas plus loin qu'il ne faut ! Heureusement, Max m'a toujours dit qu'il préférerait les blondes. Et cette pauvre Colette, le nez dans son assiette, quel air morne et piteux ! Enfin, c'est elle qui l'a voulu !

Dans le parc, Francesca faisait faire à Max, le tour du propriétaire.

— Voyez-vous, disait-elle en lui présentant avec la méthode d'un professionnel, les plus séduisants aspects de ce panorama incomparable, voyez-vous, Monsieur de Chabans, ce qui me plaît par-dessus tout, dans notre vieux domaine familial, sa principale beauté à mes yeux, c'est sa situation même. Remarquez-le. Ascanoga forme un plateau qui semble jailli d'un gouffre. Si vous vous accoudez à cette balustrade, votre regard plonge, à travers un mouvant océan de verdure, sur le creux des rochers où bondissent les flots tumultueux des torrents. Et quand vous levez la tête, vos yeux ne rencontrent partout que la montée des cimes, noires au bas, vertes au milieu, et, tout en haut couronnées de l'éclatante blancheur où les caprices du ciel projettent des étincelles de diamant.

Max détourna les yeux de sa contemplation esthétique pour regarder celle qui parlait ainsi.

Il pensait, tout à coup :

« Oh ! mais comme cette jeune fille vante avec feu les beautés naturelles de son pays ! Comme elle sait en présenter l'ensemble majestueux et en découvrir les splendeurs ! »

Cette virtuosité lui parut même si remarquable qu'il faillit prononcer mentalement, en vieil argot d'ex-rapin :

« Je n'ai pas affaire à une oie blanche ». Mais Francesca était tellement brune que Max ricana en lui-même de sa comparaison saugrenue.

Et il termina par ces mots son soliloque intérieur :

« Avec tant d'intelligence et de cœur, tant d'esprit et de charme, quel dommage qu'elle soit si noireau-de ! »

Car, ainsi qu'il se doit, et en vertu du principe que les contrastes s'attirent, Max, très brun lui-même, cherchait surtout, chez les femmes, de la blondie et de la clarté.

Sa distraction involontaire fut brusquement interrompue par le bruit d'un piétinement léger qui allait se rapprochant.

Francesca avait tressailli. Elle se retourna d'un mouvement vif et prononça, entre haut et bas, d'un ton mécontent :

— Allons, bon ! Voilà cette nigarde de Paula qui a eu la fantaisie de nous rejoindre.

Max de Chabans fut un peu choqué par cette réflexion désobligeante. Il s'étonna de cette mesquinerie hargneuse, d'un esprit si noble et si élevé, à l'égard d'une pauvre enfant qui, en raison de son malheur même, avait droit à tant de douceur et de ménagement.

Il dit, avec un accent de reproche, tout juste atténué par la politesse obligée :

— Mais cela n'a vraiment rien de fâcheux, je vous assure. Pourquoi, faute de pouvoir participer à notre conversation, Mademoiselle votre cousine ne partagerait-elle pas notre promenade ?

S'il est vrai que nos sens soient interdépendants, et solidaires au point que, l'un venant à défaillir, les autres suppléent à sa carence, il est à croire qu'une sourde-muette est singulièrement servie par cette mystérieuse collaboration. Car, lorsque Paula arriva tout près de lui, il fut clair pour Max que l'intuition secrète de la jeune fille avait tout saisi de ce que ses organes déficients ne pouvaient recueillir.

L'évidente preuve lui en fut donnée non seulement par la reconnaissant sourire que l'infirmes lui adressa, mais plus encore par l'ardente expression entrevue, l'espace d'un éclair, dans le regard qu'elle leva vers le jeune homme, et qu'elle détourna aussitôt, en rougissant, comme pour s'excuser de tant d'audace.

L'espace d'un éclair, oui... mais un de ces éclairs bleus qu'on voit fendre l'horizon par les nuits orangeuses de juin, quand l'été, déjà lourd, commence d'accumuler au fond du ciel ses colères.

Cet éclair bleu, Max en resta un instant sidéré. Il songea confusément :

— Oh ! ces yeux ! Bleus comme ceux de Colette ! Quelle ressemblance troublante ! Et de Colette aussi, cette enfant a vraiment le galbe, la ligne, presque le visage.

Et, dans le brusque retour d'une pensée qui tourbillonnait, éperdue, le jeune homme répétait machinalement, à part soi :

— Quel dommage qu'elle soit si noireau-de !

Brandissant son face-à-main comme un revolver, du côté de la grande allée, par où Max et Francesca revenaient, à petits pas, vers la maison, escortés de Paula, Mme d'Ascanoga s'exclama impétueusement :

— Oh ! baronne, regardez-les ! Quel couple admirable ils forment ! Ne dirait-on pas qu'ils ont été créés l'un pour l'autre ? Pourvu que monsieur de Chabans ne se déplaie pas trop chez moi ! Je donnerais tout au monde pour l'y retenir le plus longtemps possible.

Elle était gonflée d'enthousiasme, la chère grosse femme dont le volume habituel semblait doublé. A telles enseignes que Mme de Servoz pensait admirablement :

« C'est étonnant comme le retour au climat natal peut épanouir une personne ! »

Elle répondit, gracieusement :

— Chère Madame, votre accueil a été parfait, et votre hospitalité magnifique ! Max en est, je le sais attendri et ébloui.

« Donc, il ne sera pas difficile, je pense, de le garder, quelques semaines, dans un séjour si enchanteur. Et la châtelaine, flattée, acquiesçait déjà de son plus beau sourire, quand Mme de Servoz ajouta, bien malencontreusement, il faut en convenir :

— J'aimerais tant que Max emportât d'ici quelque toile traduisant un coin de ce paysage unique ! Cela renouvellerait son talent, et lui vaudrait un succès tel que sa carrière... »

Mais l'autre l'interrompit, en roulant vers elle un regard de lionne courroucée :

(à suivre)